

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

33/261751/1406327

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**SAS SPYRIDON**

87 QUAI DE QUEYRIES  
33100 BORDEAUX  
France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**

FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L' Isle Jourdain  
France

## I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

IMPORTATION, PRÉPARATION

## I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production de produits biologiques

## II.1 Répertoire des produits

### Boissons non alcoolisées

Boisson concentrée à base d'épices

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

09/06/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **30/05/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

